

Date de génération de ce justificatif : 22/11/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KERFER – Constitution de société

Référence : L013408

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 30 septembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Société d'Avocats - 2 rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES Cedex

FIDAL – Société d'avocats Parc Tertiaire de Laroiseau II 67 rue Anita Conti 56002 VANNES cedex Avis de constitution Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL immatriculée au R.C.S. de Vannes, dénommée KERFER au capital de 1.000 euros, ayant pour objet : la prise de participation dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quel que soit leur objet ; la gestion administrative, financière et commerciale de ses participations, l'acquisition, la prise à bail, la construction ou l'achat de tous biens immobiliers ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers acquis ou édifiés par la société ; le cas échéant la revente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle, la gestion ou la réalisation de toutes prestations de services, et notamment toutes prestations en matière de formation ou conseil, toutes prestations d'intermédiation ou apporteur d'affaires, l'achat, la mise en location et la vente de bateaux ou tous engins motorisés, l'acquisition et la souscription par tous moyens, la gestion, la rétrocession en tout ou partie de tout portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux et autres titres de placement, l'activité de marchand de biens, avec notamment l'acquisition de tous immeubles et tous terrains constructibles en vue de leur revente ; la démolition, la rénovation, la réhabilitation, la construction immobilière de tous types sur lesdits biens, ainsi que toutes négociations, conseils, études préalables en vue de la réalisation de ces programmes, l'obtention de toutes les autorisations nécessaires ; la surveillance de l'exécution des travaux de construction ; plus généralement, toutes activités immobilières notamment la propriété, la construction, l'achat, la revente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement, la promotion immobilière, l'activité de lotisseur. Dont le siège est fixé à

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Kervorin – 56450 THEIX-NOYALO, dont le gérant est Madame Gwénaëlle FERREIRA
demeurant Kervorin – 56450 THEIX NOYALO. Pour avis,

[Consulter cette annonce en ligne](#)